



DANGER D'INCENDIE CHEZ SOI

Dangers

Les imprudences commises chez soi représentent le danger d'incendie n° 1. On se laisse distraire, le téléphone sonne ou il faut encore suspendre la lessive, et du coup on oublie que la cuisinière ou le fer à repasser sont encore allumés. Les appareils électriques plus anciens, qui auraient besoin d'être réparés, s'avèrent également dangereux.

Précautions à prendre pour la cuisinière

- Eteignez toujours les plaques de cuisson et enlevez les casseroles du feu lorsque vous quittez la cuisine.
- Ne tentez en aucun cas d'éteindre de l'huile surchauffée avec de l'eau. Etouffez les flammes à l'aide d'un couvercle, d'une couverture d'extinction ou d'un linge mouillé.
- Ne déposez pas d'objets combustibles à proximité des plaques ou de la zone de cuisson.

Précautions à prendre pour les appareils électriques

- Retirez la fiche du fer à repasser dès que vous ne l'utilisez plus.
- Il vaut mieux débrancher complètement les appareils électriques non utilisés et ne pas les laisser en position stand-by.
- Les appareils plus anciens et empoussiérés présentent un danger d'incendie accru. Faites-les réviser et nettoyer régulièrement.
- Remplacez immédiatement les câbles et les fiches défectueux. Faites réparer les installations électriques par un professionnel.

Incendie à cause d'une plaque de cuisson oubliée

Une plaque de cuisson oubliée a été à l'origine d'un incendie samedi soir. Personne n'a été blessé. Les dommages sont estimés à 50 000 francs. Les premières investigations ont révélé que la locataire de l'appartement sinistré est sortie en oubliant d'éteindre la cuisinière.

Conseils supplémentaires
www.bfb-cipi.ch

Cipi Centre d'information pour la prévention des incendies